

Atelier sur la mise en œuvre d'une politique sur les villes en santé

Description

Pour créer des villes saines et équitables, il faut savoir non seulement quelles politiques et quels programmes peuvent avoir des effets positifs sur la santé, mais aussi comment adapter au mieux les projets et programmes en fonction du contexte dans lequel ils sont lancés. Afin d'accroître notre compréhension et de générer des idées pour le contexte canadien, l'[initiative de recherche sur les villes en santé](#) des l'IRSC ont lancé une [subvention de planification](#) en vue d'un atelier sur la mise en œuvre d'une politique sur les villes en santé où des équipes participeront à une occasion d'apprentissage internationale.

L'atelier sur la mise en œuvre d'une politique sur les villes en santé est un programme pilote conçu pour réunir des chercheurs et des décideurs municipaux dans le but de collaborer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de programme de villes en santé s'articulant autour du transport actif et de la conception des espaces publics.

Marche à suivre

1 Constituez une équipe – chaque équipe comptera jusqu'à cinq personnes.



2 Présentez une demande – préparez une demande et soumettez la dans [RechercheNet](#). Les demandes doivent être déposées d'ici le 25 septembre 2019.

Attentes envers les équipes sélectionnées

- 1 Assister à l'atelier** – les équipes sélectionnées recevront des fonds pour participer à un atelier de planification de cinq jours à Copenhague (Danemark), en printemps 2020. L'atelier s'inspire d'exemples concrets pour comprendre comment les villes peuvent créer des solutions novatrices et en évaluer l'impact.
- 2 Établir un plan d'action** – à l'aide des leçons tirées de l'atelier immersif, les équipes établiront un plan d'action pour des projets adaptés au contexte de leur communauté d'appartenance.
- 3 Tenir une activité** – chaque équipe organisera une activité d'application des connaissances axée sur la mise en œuvre de projets et l'établissement d'un partenariat de recherche pour étudier les répercussions des changements.

Pour en savoir plus

Centre de contact des IRSC
Téléphone : 613-954-1968 Numéro sans frais : 1-888-603-4178
Courriel : support@cihr-irsc.gc.ca

[Tous les détails](#)